Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 20

Rubrik: La tuberculose et l'école [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Tuberculose et l'Ecole

(Suite et fin.)

5. Les cures d'air et de soleil.

Le soleil, grâce à son action tonique et fortifiante, mérite d'être appliqué, non à quelques enfants, mais à tous les enfants. En attendant l'institution de l'Ecole au soleil, il faut arriver à ce que les leçons de gymnastique ne soient plus données en vue de l'unique préparation militaire, qu'elles aient moins pour but de développer les muscles mais plutôt les organes qui leur commandent et dont les muscles ne sont que les serviteurs, — que ces leçons soient prises au soleil, le torse nu, lorsque les conditions de l'atmosphère le permettent. Quelques heures d'une telle gymnastique feraient reculer la tuberculose mieux que des réformes difficiles et coûteuses.

De Bâle, de Berne, de Genève et d'un grand nombre de localités du canton de Vaud, nous vient l'exemple de cette organisation de la cure d'air et de soleil dans le voisinage immédiat des villes, sur les rives des lacs ou au bord des rivières.

Pour multiplier ces cures d'air, de soleil, de gymnastique respiratoire, la Ligue vaudoise contre la Tuberculose, en collaboration avec l'association suisse pour la propagande de l'éducation physique, a organisé, ce printemps, deux cours d'enseignement antituberculeux pour instituteurs et institutrices, directeurs et directrices de cure d'air, de soleil, et gymnastique hygiénique. Ces associations ont fait appel aux docteurs Lucien Jeanneret et Fr. Messerli de Lausanne, pour diriger ces cours, qui comprenaient un enseignement théorique et un enseignement pratique.

Le premier de ces cours a eu lieu du 3 au 6 avril; le second, du 17 au 20 avril dernier, le troisième, retardé par la grippe n'a eu lieu qu'en juillet, sous la direction de M. le docteur Messerli et M. Chappuis, professeur de gymnastique hygiénique à Fribourg.

Environ quatre-vingts participants pour la plupart membres du corps enseignant, dont trois de Fribourg, ont suivi ces cours.

Les participants se sont déclarés enchantés des nouvelles méthodes qui leur furent enseignées et se sont déclarés prêts à diriger des cures semblables.

Nous avons, sans doute, les colonies de vacances, mais elles ne profitent qu'à un nombre restreint d'enfants. Nous souhaitons que, pour les autres, on organise des cures préventives d'air et de soleil avec exercices de gymnastique respiratoire.

Nous voudrions, en effet, que l'enseignement abstrait, de la gymnastique automatique, soit remplacé par l'enseignement de la gymnastique hygiénique, adaptée au développement harmonique des organes intérieurs du corps, en particulier en vue de conserver l'intégrité de la fonction pulmonaire.

A Estavayer, une société s'est constituée pour la création d'une station de cure d'air et de soleil, avec exercices de canotage et de natation, sous la direction du docteur Thurler. Cet essai doit être encouragé. Nous proposons que le canton de Fribourg aussi travaille à l'éducation physique de la jeunesse, que l'on y crée, là où les circonstances le demandent et le permettent, des stations-écoles de cure d'air et de soleil avec gymnastique hygiénique. A Fribourg même un emplacement tout indiqué seraït l'ancienne Pisciculture.

Rappelons les lignes par lesquelles M. le D^{τ} Rollier termine son beau livre sur L'Ecole au soleil :

« C'est en immunisant l'enfance par le soleil, ce remède incomparable que la nature a mis à la portée du plus pauvre, que nous parviendrons à enrayer le mal de la façon la plus sûre et la plus efficace et que nous préparerons des générations vraiment saines et vigoureuses. »

6. Deux Œuvres périscolaires.

a) Les colonies de vacances.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui les bienfaits procurés par les colonies de vacances, commencées en 1876, à Zurich, par le pasteur Bion, afin d'assurer aux enfants délicats et malingres des villes et des agglomérations industrielles une cure d'air de quelques semaines, en pleine campagne ou à la montagné, cure d'air aidée par l'exercice, une nourriture fortifiante et la gaieté qui est encore le plus puissant des toniques.

Les premiers enfants furent installés chez des paysans, où ils étaient surveillés. Depuis lors, on établit de vraies colonies, avec bâtiments spéciaux, terrain pour jardinage, jeux, etc.

A Fribourg, l'institution des colonies de vacances est due encore à l'initiative de M^{me} Gottrau de Watteville, une des fondatrices de la Ligue contre la tuberculose, la fondatrice de l'Ecole normale ménagère. C'est elle qui, en 1905, a amené la Direction de l'Instruction publique à envoyer à Pensier quinze fillettes à titre d'essai, pour y passer six semaines à reconstituer leur santé un peu ébranlée par la vie scolaire. L'essai ayant réussi, les colonies de vacances furent installées l'année suivante à Sonnenwyl, dans un bâtiment construit par l'Etat. Les deux colonies fonctionnent, désormais, sous la direction de M. Bettin, président de la Commission des Ecoles.

L'Œuvre des colonies de vacances de Fribourg a été transformée, le 5 septembre 1917, en « Œuvre communale des colonies de vacances ». L'assemblée des sociétaires a adopté les nouveaux Statuts et nommé un Comité pour la durée de trois ans, composé comme suit : M. Henri Bettin, conseiller communal, président ; M. le docteur Antonin Favre, vice-président ; M. Max Esseiva, négociant, caissier ; M. Léon Crausaz, instituteur, secrétaire ; MM. Ernest de Weck, syndic; chanoine Brasey, rév. doyen ; W. Kaiser, directeur de la fabrique de chocolats de Villars ; Conus, rév. chanoine, Recteur de Saint-Pierre ; le docteur Paul Weck; Etienne Fragnière, ancien professeur ; Frédéric Broillet, architecte ; Emmanuel Dupraz, avocat.

Souhaitons bon succès à cette organisation qui est pour nous une collaboratrice de grande valeur.

b) L'Œuvre d'assistance aux enfants suisses nécessiteux et maladifs.

Cette œuvre est de fondation toute récente : elle ne date que de l'automne dernier. L'initiateur en est M. le Dr Hans Bächtold, ancien président de la Société suisse des Traditions populaires, à Bâle, qui a été appuyé dès le premier moment par le Département politique fédéral (division de l'Intérieur). L'Œuvre a pour but de venir en aide aux familles des militaires mobilisés ou aux familles pauvres ou peu aisées des classes moyennes, chargées d'enfants, souffrant d'une alimentation insuffisante.

Ces enfants sont placés dans des familles aisées, à la campagne, pendant 4 à 6 semaines, où ils retrouvent les forces qui leur font défaut. Les enfants malades sont envoyés dans des sanatoria.

L'action de l'Œuvre s'étend aujourd'hui à toute la Suisse. A Fribourg même, un comité a été institué pour travailler à l'organisation de l'Œuvre, qui est appelée à faire certainement beaucoup de bien. En effet 136 petits Fribourgeois ont été placés dont 117 dans le canton, 19 dans des familles catholiques du Jura et de Soleure et sont rentrés heureux avec une santé très améliorée et une augmentation de poids de 3 à 5 kilos.

Pendant plusieurs mois, on fut limité dans les placements par le zèle de MM. les Inspecteurs scolaires. Et nous nous disons souvent : A quoi bon tant d'études, si on n'a pas la force de les utiliser? Il faut d'abord la santé. Primum vivere... l'instruction viendra ensuite.

* *

De l'air, du soleil, les nombreuses communes de notre canton ont créé des palais scolaires où l'un et l'autre circulent avec abondance. Mais pour les malingres, les faiblets, ces chétifs, ces blafards, ces petiots qui ont tant de peine à pousser, nous devons créer, au moins à Fribourg, l'Ecole au soleil, établie avec le concours des autorités locales. Nous devons établir pour eux des galeries de cures d'air et de soleil, en créer dans l'un ou l'autre endroit les mieux situés de notre canton. L'un ou l'autre chef-lieu de district devrait aussi en faire les frais.

M. le D^r Rollier me disait, lors de ma visite à Leysin : « Voyez vos autorités scolaires et demandez-leur la création d'écoles au soleil. L'héliothérapie est la meilleure prophylaxie de la tuberculose. »

Nous l'avons promis. Espérons que notre appel sera entendu.

* *

La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose, réunie en assemblée générale à Fribourg le 20 juin 1918, après avoir entendu le rapport de M. Genoud sur la Tuberculose et l'Ecole, prie l'Etat de prendre toutes les mesures tendant à éviter la propagation de la tuberculose à l'école, notamment qu'il décrète :

- 1º L'institution dans tout le canton, de médecins scolaires et l'obligation de la visite sanitaire pour tous les enfants de nos écoles, au moins une fois l'an;
- 2º L'institution d'infirmières scolaires (infirmières de paroisse) et de dentistes scolaires;
 - 3º L'institution du livret sanitaire ou de la fiche sanitaire;
- 4º L'interdiction, dans nos écoles, du balayage par les enfants (modification de l'art. 91 du Règlement général des Ecoles primaires).

La Ligue exprime, en outre, les vœux suivants :

- 1º Que la Direction de l'Instruction publique veuille bien inviter les membres du corps enseignant à exiger des élèves la plus grande propreté en tout, sur leur corps, leurs habits, le matériel scolaire et les locaux scolaires ¹;
- 2º Que MM. les Inspecteurs scolaires soient invités à donner une note chaque année, à la Direction de l'Instruction publique, sur la tenue hygiénique de chaque école :

La grippe vient de donner à ce vœu toute sa force.

- 3º Que dans les villes, on établisse des classes spéciales annuelles pour les enfants débiles avec demi-journée d'école et demi-journée d'héliothérapie, ou mieux encore, des stations de cure d'air et de soleil avec l'école au soleil;
- 4º Que partout où cela est possible s'organisent des cours de gymnastique hygiénique;
- 5º Que tout soit mis en œuvre pour faire passer aux enfants chétifs des villes un certain temps dans des colonies de vacances ou dans de bonnes familles, à la campagne (Œuvre d'assistance aux enfants nécessiteux et maladifs).



PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION AU COURS SUPÉRIEUR.

Les élèves sont en cercle

chacun a selon son Nº un petit drapeau suisse ou un médaillon du Sacré-Cœur

La Suisse émule du Sacré-Cœur.

- 1. Depuis le début de la guerre, les journaux ne cessent de signaler de nouveaux prodiges de charité opérés par les habitants de notre petite Suisse. Sœur de charité de l'Europe! voilà le doux nom donné fréquemment, ces années-ci, à notre pays. Que d'œuvres humanitaires ont vu le jour sur le sol de la libre Helvétie! Involontairement ma pensée se reporte sous le beau ciel de la Judée, au commencement de l'ère chrétienne. Je vois que notre petit pays se fait l'émule du Cœur de Jésus.
- 2. Tu as raison, toutes les misères morales et physiques n'ont-elles pas été soulagées par ce Cœur aimant?
- 3. La Suisse accueille avec un sympathique enthousiasme les grands blessés qui traversent notre sol; elle leur donne un peu de sa bourse et beaucoup de son cœur.
- 4. Et Lui, le bon Maître, que n'a-t-il pas fait pour ces pauvres grands blessés qu'on appelle les pécheurs? Zachée, Madeleine, Pierre, vous êtes là pour nous le dire.
- 5. Notre vaillante patrie héberge avec sollicitude les pauvres victimes de la plus dure des détentions : l'œuvre des internés est venue à point pour soulager tant d'infortunés sortis des camps de concentration. Elle leur offre les bords enchanteurs de ses lacs et l'air vivifiant de ses montagnes.
- 6. Et le Thaumaturge de Judée, n'était-il pas plein de compassion pour les infirmités physiques? Les aveugles l'implorent : ils voient ; les lépreux n'osant l'approcher l'appellent de loin : il les purifie ; une femme, abandonnée par la science humaine, touche seulement le bord de son manteau : elle est guérie!
- 7. J'ignore de quel cœur généreux est sortie l'œuvre des disparus. Dans quelles angoisses ne sont pas plongées de pauvres épouses, de pauvres mères sans nouvelles des leurs? La Suisse charitable, par l'intermédiaire des pays belligérants. obtient des nouvelles qu'elle fait parvenir aux familles intéressées. Parfois les nouvelles sont bien tristes. Mais tout ne vaut-il pas mieux que l'incertitude?
- 8. Que je reconnais bien là une étincelle tombée du Cœur brûlant de Jésus, Lui qui, sur la route de Naïm, rend un fils à sa mère, Lui qui tire de son sommeil